

# La première pierre posée

Le futur centre est situé sur la route de Courcelles à la sortie du village de Chambon. Son coût estimé est de 935.000 euros.

**M**arc Gaudet, président du conseil départemental et du service départemental d'incendie et de secours (Sdis), entouré de Christophe Fusch, contrôleur général et directeur du Sdis, de sapeurs-pompiers actuels et anciens, d'élus, a procédé à la pose symbolique de la première pierre du centre de secours regroupant les communes de Chambon, Nancray, Nibelles, en début de semaine.

Ce n'est pas vraiment la première puisque les travaux ont débuté en mars.



**SYMBOLIQUE.** Élus, représentants du Sdis, sapeurs-pompiers... étaient réunis en début de semaine.

## L'importance d'un centre d'incendie et de secours sur un territoire rural

Christian Barrier, le maire de Nancray-sur-Rimarde, est revenu sur le début de ce regroupement : « J'ai été élu maire en 2008, les sapeurs-pompiers des trois communes manœuvraient déjà ensemble par manque d'effectifs. Avec Jac-

ques Beauvallet, maire de Chambon-la-Forêt, et Gérard Rousseau, maire de Nibelles à l'époque, nous avons étudié la façon de se regrouper avec l'idée d'acquérir un terrain et de financer la construction. Il est vrai, le choix de l'emplacement du terrain a fait l'objet de quelques discussions. Ensuite, le Sdis a repris la main. »

Christophe Fusch a souligné l'importance de reconstruire un centre d'in-

condie et de secours situé sur un territoire rural, éloigné des autres centres. Chaque année, il est réalisé une cinquantaine d'interventions, mais le potentiel opérationnel est quasiment le double.

### Travailler sur le recrutement

« La balle est dans votre camp et la cheffe de centre Isabelle Thévet pour travailler sur le recrutement, j'espère que ce nouveau

casernement vous aidera », a-t-il mis en avant. « Nous avons besoin d'effectifs. L'activité sur le territoire ne nous permettra pas d'y mettre des professionnels ».

Le futur centre est situé sur la route de Courcelles à la sortie du village. Son coût : 935.000 euros.

Les sapeurs-pompiers prendront possession des locaux à la fin d'année, certainement à la Sainte-Barbe. ■